



Objectif : délégués !

- Connaître le droit et la règle
- S'exprimer à l'écrit et à l'oral en respectant la parole des autres

1) A quoi servent les délégués de classe selon toi ? Qu'en attends-tu ?

.....

.....

.....

.....

2) Réfléchissons ensemble...et notons une réponse commune :

.....

.....

.....

3) Surligne dans le nuage de mots ci-contre les qualités que tu trouves indispensable aux délégués.

4) Lesquelles ajouterais-tu ?

.....

.....

.....

.....

5) Relève des mots dans le document qui te semblent mal choisis.

.....

.....

.....

6) Relie au crayon de papier les mots suivants avec leur définition :



Majorité absolue	Un bulletin sur lequel rien n'est écrit : l'électeur n'a pas su choisir !
Majorité relative	Ensemble des bulletins jugés valides
Scrutin uninominal	Au premier tour, lorsqu'un candidat obtient la majorité des voix +1
Suffrage exprimés	Au 2 ^e tour, lorsqu'un candidat obtient le plus grand nombre de voix
Bulletin blanc	Personne qui surveille l'élection (dépouille, note, vérifie)
Bulletin nul	Voter pour une seule personne
Assesseur	Document officiel qui valide l'élection
Procès verbal	Le comptage des voix obtenues par chaque candidat
Dépouillement	Un bulletin gribouillé, commenté...il ne respecte pas l'anonymat !

7) Utilisons ce vocabulaire pour expliquer un procès verbal

8) Notons le nom des candidats de la classe :

Titulaire				
suppléant				

9) Remets dans l'ordre les étapes d'une élection de délégués !

.....
Replace les phrases suivantes dans l'ordre afin de décrire précisément l'élection des délégués.

.....	Les candidats à l'élection des délégués ont présenté publiquement leur programme.	Désormais, les candidats ainsi choisis démocratiquement représentent l'ensemble des élèves de la classe et pas seulement ceux qui ont voté pour eux.
.....	Le dépouillement terminé, les résultats ont été proclamés.	Le dépouillement des bulletins, c'est-à-dire le comptage des voix obtenues par chaque candidat, a pu commencer.
.....	Chaque électeur n'a voté qu'une seule fois selon le principe « un électeur, une voix ».	Tous les élèves ont voté chacun leur tour pour les candidats de leur choix.
.....	Les élèves ont fait leur choix en secret dans l'isoloir en plaçant dans une enveloppe anonyme un bulletin sur lequel était inscrit le nom des candidats qu'ils souhaitaient voir élire.	Les élèves ont mis leur bulletin dans l'urne.
.....	Si au premier tour, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue (plus de 50 % des voix), un second tour est organisé.	Ont été déclarés élus les candidats ayant obtenu plus de la moitié des voix.
.....	Une fois que tous ont voté, l'urne a été vidée devant tout le monde.	À l'issue du second tour, ont été élus les deux candidats ayant obtenu la majorité relative, soit le plus grand nombre de voix.

Préparer la profession de foi des candidats

Une **profession de foi** est une déclaration publique exposant son identité, ses qualités, son rôle, les actions proposées.

- 1- Peux-tu te présenter à la classe ?
- 2- Pourquoi as-tu décidé de te présenter à l'élection des délégués ?
- 3- As-tu déjà été élu délégué ?
- 4- Penses-tu évoluer grâce à ton rôle ?
- 5- Quelles qualités te semblent importantes pour remplir la fonction ?
- 6- Que prévois-tu de mettre en place pour assurer un bon climat de classe ?
- 7- Que penses-tu faire face à des élèves en grande difficulté ?
- 8- Autres questions possibles ?

Tu te présentes ? Créé ton affiche avec ton suppléant ! Elle sera affichée dans le hall d'entrée ! Informe ton professeur principal quand elle sera prête !